

La recherche à l'AFB : quels moyens, quels objectifs ?

Bénédicte Augéard,
cheffe du département Recherche,
développement, innovation, direction
de la Recherche, de l'expertise et du
développement des compétences, AFB



© Claire Magand - AFB

Nous sommes particulièrement attentifs à la valorisation des résultats de la recherche.

Comment la recherche est-elle organisée à l'AFB et quels sont ses objectifs ?

Deux modalités de travail coexistent. D'une part, nous avons des « pôles d'étude et de recherche », qui sont des structures mixtes associant experts de l'Agence et équipes de recherche. C'est le cas par exemple à l'Inra Rennes, avec qui l'on travaille sur les poissons migrateurs, à l'Irstea d'Aix-en-Provence sur les écosystèmes lacustres, à l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse sur l'éco-hydraulique des cours d'eau ou encore au BRGM à Orléans sur les systèmes d'information appliqués au domaine de l'eau. D'autre part, le département Recherche, développement, innovation de l'Agence, constitué d'une quinzaine de chargés de mission, a pour vocation de mobiliser les ressources du monde de la recherche pour appuyer les acteurs de la biodiversité, *via* notamment des appels à projet. L'UMS PatriNat (unité mixte de service AFB-MNHN-CNRS) développe également son expertise sur la biodiversité au service des politiques publiques en relation privilégiée avec les chercheurs du MNHN. Dans ces deux modalités de travail, la recherche reste tournée vers l'opérationnel en accompagnement des politiques publiques. Nos cibles se situent à toutes les échelles d'action, du local au national : services de l'État, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités, acteurs socio-économiques, etc. L'AFB permet

d'articuler deux dynamiques parfois distantes : celle des scientifiques ayant leurs objectifs propres de production de connaissances, et celle des gestionnaires avec des besoins opérationnels de mise en œuvre de politiques environnementales. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement attentifs à la valorisation des résultats de la recherche. Chaque projet soutenu par l'AFB donne lieu à des productions concrètes : états de l'art, guides méthodologiques, logiciels, plateformes d'information scientifique et technique, etc.

Quels sont vos principaux thèmes de recherche ?

Nos priorités sont inscrites dans des feuilles de route thématiques pluriannuelles, en cours de finalisation ; elles se structurent en quatre grandes thématiques : (i) état, fonctionnement et services des écosystèmes terrestres, marins et aquatiques (bioindication pour accompagner les directives européennes, réflexion sur les surveillances du milieu terrestre, nouvelles technologies pour le suivi etc.) ; (ii) connaissance des pressions anthropiques et de leurs impacts (micropolluants, espèces exotiques envahissantes, continuités écologiques, changement climatique, etc.) ; (iii) évolution des pratiques pour qu'elles soient plus favorables à la biodiversité (restauration écologique, développement

de l'agroécologie, biodiversité en ville, etc.) ; et (iv) appui à la mobilisation des acteurs (dispositifs participatifs, services écosystémiques, perception de la nature et de l'environnement, etc.).

Quels partenariats ?

Outre les partenariats déjà mentionnés plus haut, la politique de recherche de l'AFB se concrétise par des collaborations avec des organismes de niveau national tournés vers la recherche opérationnelle (Irstea, Inra, Ineris, Ifremer, BRGM, etc.), mais également avec le CNRS, des universités ou des bureaux d'études intéressés par l'innovation. Nous travaillons en complémentarité avec l'ONCFS (notamment sur l'agrifaune). Nous échangeons aussi régulièrement avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, avec laquelle nous partageons de nombreux projets. Au niveau européen et international, nous sommes membres du comité français de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui produit des évaluations mondiales sur la biodiversité, et de l'Initiative de programmation conjointe sur l'eau, qui permet de financer des appels à projets européens sur les thématiques que l'on souhaite porter. Enfin, nous contribuons à des groupes de travail sur l'application de certaines directives européennes en tant qu'experts. • **Propos recueillis par Anne Perrin**